

Secrétariat communal

Claude ARCHER
27 rue Joseph Wauters
1030 Bruxelles

Liège, le 27 février 2019

Agent traitant : Laura PASTEGER,
Attachée de Cabinet.
Tél. : 04/221.80.29.
Courriel : laura.pasteger@liege.be
Nos réf. : PhR/lp

OBJET : Adoption du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal.

Monsieur,

Le Conseil communal a adopté en sa séance du 25 février 2019 son règlement d'ordre intérieur.

Comme nous en avons conféré lors de notre dernière rencontre, le règlement d'ordre intérieur prévoit en son article 26 que : « *L'ordre du jour, les projets de délibérations inscrits à la séance publique ainsi que les principales pièces qui s'y rattachent sont mis à disposition des citoyens via leur publication sur le site internet de la Ville* ».

Toutefois cette ouverture nécessite, comme vous le savez la mise en place de divers développements informatiques. Actuellement, nous sommes en cours d'élaboration du système informatique qui permettra la consultation des projets de délibérations soumis à l'approbation du Conseil communal. Nous avons dès à présent pris contact avec l'intercommunale IMIO qui doit assurer ces développements.

Je tiens à préciser que l'accès aux documents ne sera possible que lorsque ce processus informatique sera finalisé.

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur général,



Philippe ROUSSELLE.